



MINISTÈRE
DE L'ENERGIE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Amélioration des Services de l'Energétiques (PASE)

Création de site web et formation des utilisateurs

TERMES DE REFERENCE

Cotonou, Juillet 2019

1. Contexte et justification

Le Projet d'Amélioration des Services Energétiques (PASE) est un projet sur financement de la Banque Mondiale. Il vise au renforcement des institutions du secteur, à l'extension du réseau de distribution dans les quatre zones périurbaines de Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Natitingou, et à la promotion d'une gestion communautaire des ressources forestières. Le PASE permettra de satisfaire une demande urgente d'amélioration de la fiabilité des services énergétiques et, à plus long terme, à développer le secteur de manière durable.

Le projet contribuera plus spécifiquement à optimiser les performances opérationnelles de la SBEE en limitant les pertes commerciales et techniques. Les ménages et les petites entreprises des zones visées pourront être raccordés plus longtemps au réseau qui sera plus puissant grâce à un voltage supérieur, et pourront ainsi faire fonctionner correctement leurs appareils électriques. Le projet mettra en place des plans de gestion communautaire des forêts sur un territoire de 300 000 hectares couvrant les communes de Bassila, Bantè et Djidja, tandis-que les communes de Djougou, N'Dali et Pèrèrè élaboreront de nouveaux plans pour 150 000 hectares de forêts. Ces communautés pourront ainsi développer des activités génératrices de revenus en lien avec leurs ressources forestières

Le projet s'inscrit parfaitement dans la lignée du plan d'actions du gouvernement (PAG) qui met l'accent sur l'optimisation des performances dans le secteur de l'énergie, mais également sur l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement de la compagnie nationale d'électricité.

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions, le projet a mis en œuvre plusieurs activités et a en perspective plusieurs autres. Cependant, il est à noter que ces activités du projet sont encore peu connues à cause de l'absence d'une stratégie appropriée de communication pour la vulgarisation des informations pertinentes. Par ailleurs, étant une continuité du projet de Développement de l'Accès à l'Energie Moderne (DAEM), le PASE est dépositaire des réalisations, des acquis, des fonds documentaires et de l'ensemble des données du projet DAEM. Tous ces acquis du projet DAEM doivent être aussi valorisés et vulgarisés. Cette faible visibilité du projet pourrait entraver l'atteinte de ses objectifs si sa perception par les populations bénéficiaires et les parties prenantes à sa réalisation est marginale.

Face à cette situation, le projet a prévu des actions de communication pour assurer sa visibilité. C'est dans ce sens que s'inscrit la mise en place d'un site web pour servir de vitrine à la médiatisation des interventions du projet.

Etant donné que le PASE est sous la tutelle administrative de la Direction Générale des Ressources Energétiques (DGRE), il est prévu que ce site web soit conçu pour la DGRE avec des portails dédiés aux projets PASE, DAEM, PFSE et autres réalisations de la structure.

Ce site web serait dynamique et prendra en compte les données descriptives, les outils et les sources de données que chaque portail voudrait mettre en ligne.

Pour y parvenir, le PASE a décidé de faire recours aux services d'un consultant en informatique, spécialiste de la conception d'architecture et de contenu web.

2. Objectif général

L'objectif général de la mission est de rendre plus visible les actions de la DGRE émanant principalement des projets développés en son sein tels que le PASE, le DAEM, etc et de ces activités régaliennes.

3. Objectifs spécifiques

La présente mission devra permettre :

- de mettre en place un site web à la DGRE avec des portails dédiés aux projets PASE, DAEM, PFSE et autres réalisations de la structure ;
- de former un administrateur du site et trois autres cadres à sa prise en main ;
- d'assister le personnel formé dans sa mise à jour régulière.

4. Méthodologie

Le soumissionnaire est invité à effectuer une visite au siège du projet afin de s'approprier de l'état des lieux et avoir des compléments d'information qui s'avèreraient nécessaires.

Le soumissionnaire devra proposer une démarche claire d'exécution des travaux objets de la présente consultation assortie d'un chronogramme précis. Il devra, sur la base des spécifications minimales contenues dans ce dossier de consultation, présenter une vision cohérente et intégrée de l'architecture web correspondant aux besoins exprimés. Il devra, plus spécifiquement, justifier le choix des outils et technologies proposés.

5. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- le site web de la DGRE est mis en place et est opérationnel ;
- un administrateur et trois cadres sont outillés à l'animation du site web.

6. Mission du prestataire

Le prestataire aura pour mission de mener à bien cette réalisation, dans les conditions et avec les objectifs stipulés dans les présents TDR et dans le document intitulé note aux soumissionnaires. Pour ce faire, il agira sous la supervision de l'équipe de suivi mise en place par le projet.

Dès la notification du contrat, le consultant devra travailler avec la coordination du PASE et les cadres de la DGRE pour mieux circonscrire l'étendue du travail. Ainsi, les discussions sur l'architecture du site web seront débattues (contenu de chaque portail : description du projet ; actualités du secteur/projet ; un onglet pour le Mécanisme de Gestion de Plainte du projet ; les résultats du projet; la publication de PAR/EIES, les différents logos, etc.

7. Profil du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit être spécialisé dans la conception et l'implémentation de solutions logicielles en informatique. Le consultant devra justifier d'une expertise dans la réalisation et la mise en œuvre des solutions objets des présents TDR et donner la preuve de sa compétence dans les solutions qu'il propose. Il doit montrer son expérience dans la réalisation de projets de ce type (attestations de bonne fin d'exécution) à court et à moyen termes.

Le Consultant doit avoir le profil suivant :

- avoir un diplôme supérieur en informatique, (Bac + 3 au moins) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans ;
- avoir une expérience dans la conception et la mise en ligne de contenu web ;

8. Durée de réalisation

La mission est prévue pour une durée de trente (30) jours calendaires à compter de la signature du contrat, sauf autre date convenue de commun accord entre les deux parties. La conception du site est prévue pour vingt (20) jours calendaires, la formation des utilisateurs pour cinq (05) jours calendaires et l'accompagnement des utilisateurs pour cinq (05) jours calendaires.

9. Livrables

Le prestataire devra délivrer deux rapports d'étapes (fin des travaux de conception de la plateforme web et formation des utilisateurs) et un rapport général à la fin de sa mission, ainsi qu'un dossier technique contenant tous les éléments de documentation permettant une exploitation autonome du site web.

Les rapports seront élaborés en langue française. Les éléments du dossier technique devront être libellés en langue française.